



# Info Prév

## Message urgent - Janvier 2013



### **Escroqueries au rétroviseur sur les parkings**

**Depuis 2012, plusieurs automobilistes ont été victimes d'escroqueries suite à la simulation d'un accrochage avec le rétroviseur de leur véhicule. Des inconnus feignent une collision avec leur voiture puis tentent rapidement d'obtenir de l'argent tout en menaçant leurs victimes.**

Dans le canton de Vaud, quatre cas ont été portés à la connaissance de la Police cantonale depuis octobre 2012. Le dernier s'est produit le 16 janvier sur le parking du centre commercial de Signy. Les auteurs simulent une collision avec la voiture de leur future victime, émettant un bruit sourd lors d'un croisement dans un parking, par exemple. Ils suivent ensuite leur victime jusqu'à son domicile et tentent de lui soutirer de l'argent pour effectuer la réparation de prétendu dommage. A l'intérieur du domicile, ils simulent une conversation téléphonique avec un carrossier ou un assureur pour justifier leur demande immédiate de plusieurs centaines d'Euros.

A plusieurs reprises, les auteurs ont même accompagné leur victime jusqu'à un distributeur à billets afin de se faire remettre l'argent immédiatement. Durant ces échanges, les individus font preuve de beaucoup d'assurance. Parfois, ils menacent leurs victimes d'appeler la police si le paiement n'est pas effectué tout de suite. Selon les déclarations des victimes, les auteurs sont deux hommes qui circulent à bord d'une voiture immatriculée en France, s'exprimant en français avec un fort accent du sud de la France.

### **Conseils !**

- ne pas donner suite aux menaces et aux pressions
- ne pas conduire des personnes à son domicile et ne pas les laisser entrer
- ne pas remettre de références personnelles comme no de téléphones, etc ...
- relever le maximum de détail dont l'immatriculation du véhicule utilisé et renseigner rapidement la police via le numéro d'appel d'urgence 117.

Si un accrochage sur un parking n'a causé que des dommages matériels, les usagers en cause peuvent faire un constat à l'amiable ou prendre un arrangement entre eux. Par contre s'il y a des blessés, l'annonce à la police est obligatoire selon la loi.



# PolCant info

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE

Cliquez sur le lien pour lire le magazine de la Polcant

<http://www.vd.ch/fr/autorites/departements/dse/police-cantonale/publications/polcant-information>

Pour obtenir plus d'information ou des conseils, contactez les gérants de sécurité :

Région Est, Aigle : Adj Borloz Christian, 021 557 88 05

Région Ouest, Bursins : Adj Genton Etienne, 021 557 44 66

Région Nord, Yverdon : Adj Mermod Willy, 024 557 70 27

Région Lausanne Ouest : Adj Perruchoud Gilles, 021 644 83 36

Région Lausanne Est : Ipa Bourquenoud Christian, 021 644 82 77



[www.petitchaperonrouge.com](http://www.petitchaperonrouge.com)

Le site de la Div prév, maintenant avec  
rubrique cinéma et âges conseillés